

A la une

Département Protection des données personnelles – vie privée

LE G29 A PUBLIE SON PLAN D'ACTION DE MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU REGLEMENT EUROPEEN SUR LA PROTECTION DES DONNEES (GDPR)

Le 16 janvier, presque un mois après avoir publié ses directives et questions-réponses sur la portabilité des données, le délégué à la protection des données et l'autorité de contrôle chef de file, le G29 a publié un communiqué de presse annonçant son plan d'action pour 2017.

■ PUBLICATION DE NOUVELLES DIRECTIVES

D'ici la fin de l'année, le G29 devrait publier des directives sur les sujets suivants:

- Certification et traitements présentant un risque élevé
- Analyse d'impact relative à la protection des données
- Amendes administratives
- Le mécanisme de guichet unique
- Le Comité Européen de la Protection des Données: son administration et mise en œuvre du mécanisme de contrôle de la cohérence
- Le consentement, le profilage et
- La transparence.

Le G29 a également annoncé qu'il mettra à jour les avis et référentiels sur les transferts de données vers des Etats tiers et les notifications en cas de violation des données à caractère personnel.

■ CONSULTATIONS PUBLIQUES

Le G29 va continuer à associer les acteurs intéressés aux divers processus de réflexion. Par « acteurs intéressés », le G29 vise les représentants des entreprises et de la société civile.

Les acteurs intéressés peuvent soumettre leurs questions et commentaires afférents aux directives de Décembre dernier **jusqu'à la fin du mois de Janvier 2017**, en s'adressant à :
JUST-ARTICLE29WP-SEC@ec.europa.eu et
presidenceq29@cnil.fr .

Un deuxième FabLab aura lieu les 5 et 6 Avril 2017 et un **workshop interactif** sera organisé avec des homologues étrangers les 18 et 19 Mai 2017.

■ LES AUTORITES LOCALES DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLE

En parallèle, le G29 a également annoncé que les autorités locales de protection des données personnelles vont lancer des consultations publiques au niveau national.

Les autorités locales de protection des données personnelles ont d'ailleurs déjà commencé à proposer leurs propres directives, notamment en matière d'analyse d'impact relative à la protection des données. Par exemple, l'Autorité belge vient de lancer une consultation publique sur son projet de directives sur les analyses d'impact relatives à la protection des données et il semblerait que d'autres autorités locales de protection des données personnelles vont en faire de même dans les prochains mois.

P.D.G.B Société d'Avocats

174, avenue Victor Hugo
75116 Paris

Tél. : 00 (33) 01.44.05.21.21

www.pdgb.com

helene.lebon@pdgb.com

Hélène LEBON – Olivia RUIZ JOFFRE